



**Communauté  
d'agglomération  
du  
Grand-Rodez**

**Inventaire du  
patrimoine**

**Le Monastère  
Maison  
4 bis rue de la Briane**



**Diane Joy  
Décembre 2013**

## **Maison 4 bis rue de la Briane au Monastère**

### **Présentation générale de l'édifice**

La maison est située au n° 4 bis sur le côté est de la rue de la Briane. De ce côté, la rue est bordée de maisons qui possèdent des jardins en fond de parcelle sur l'amorce du coteau.

La construction peut être précisément datée vers 1563 grâce aux deux dates portées sur les cheminées des premier et deuxième étages.

Les recherches en archive n'ont pas encore été menées pour chercher à identifier le propriétaire commanditaire de la construction.

En 1787, lorsqu'est dressé un plan géométrique du Monastère à la demande de l'abbesse (plan conservé dans une collection particulière), la parcelle est numérotée 221 et le propriétaire en est M. Constans, avocat. Sa superficie est alors de 16 canes.

La maison présente un état de conservation exceptionnel et semble avoir subi très peu de modifications. Pour l'essentiel, il s'agit du rétrécissement des grandes fenêtres à croisée d'origine, par leur bouchage partiel, sur l'élévation sud comme sur la façade sur rue, et de la reprise de la maçonnerie en sous-œuvre de la façade sur rue lors de la réfection de la boutique en rez-de-chaussée. Ces modifications semblent relever du même chantier. Elles peuvent être situées à la fin du XIXe ou du début du XXe siècle, comme en témoigne le travail à la boucharde des blocs des piédroits et la présence de plusieurs couches de papiers-peints dans la fenêtre à croisée de l'élévation sud du deuxième étage, entre le bouchage partiel de la fenêtre et son embrasure d'origine.

### **Le programme architectural**

La maison est contigüe au nord avec la maison voisine. Au sud, elle est longée par un espace de circulation à l'air libre qui dessert le jardin. Cet espace a cependant peut-être était couvert ou fermé par une porte car la base de la chaîne d'angle forme un trumeau avec un tableau de porte ménagé de ce côté. Le corbeau mouluré en place au-dessus de ce trumeau pouvait être en lien avec cette porte. L'importance des fenêtres de l'élévation sud pour l'éclairage de la maison empêche d'envisager la possibilité de l'existence ou d'un projet de construction d'une maison contigüe à celle-ci au sud.

La façade, à pignon sur rue, mesure près de 5 mètres de large et la maison se développe sur 8,50 mètres en profondeur. Elle compte deux étages et un étage de comble.

Les fenêtres, de la façade sur rue comme de la façade latérale sud, sont alignées en travées verticales.

### **Le rez-de-chaussée**

En façade, le rez-de-chaussée est actuellement ouvert par deux portes : une porte piétonne rejetée à gauche de la façade et qui dessert l'escalier et une large porte de boutique à trois vantaux. La porte ouvrant sur l'escalier est bien conservée dans son état d'origine : son encadrement rectangulaire est souligné par un quart de rond sur l'angle et un arc de décharge surmonte le linteau droit dans la maçonnerie de la façade.

La boutique, en revanche, correspond à un état du XIXe ou du début du XXe siècle, comme en témoigne le travail à la boucharde des blocs des piédroits. Son linteau droit en bois est venu s'appuyer à droite sur le piédroit d'une porte piétonne contemporaine à la première. À gauche de l'ouverture de boutique, contre la porte piétonne nord, un sommier et un claveau semblent conservés en place dans la maçonnerie. On peut donc formuler l'hypothèse d'un parti initial avec deux portes piétonnes rectangulaires encadrant une arcade de boutique couverte par un arc segmentaire.

Hormis les portes en façade, le rez-de-chaussée est éclairé par un jour rectangulaire aligné avec les demi-croisées éclairant la partie arrière de la maison. Son embrasure est couverte par un arrière linteau en bois et très ébrasée en partie basse par un important glacis. L'encadrement est pourvu de trous pour la grille qui devait le fermer initialement.

Un massif maçonné en débord sur le mur du fond porte la cheminée du premier étage. Le rez-de-chaussée, plafonné, ne comporte pas d'autre aménagement.

## **Les étages**

Chacun des deux étages est organisé selon le même parti général : la pièce est éclairée par une grande fenêtre à croisée en façade sur la rue, ainsi qu'une autre percée dans l'élévation sud, dans la partie antérieure de la maison. La partie arrière est éclairée par une fenêtre à demi-croisée. Entre la croisée et la demi-croisée de l'élévation latérale, prend place un évier. Sur le mur du fond, chaque étage est équipé d'une cheminée.

Les grandes fenêtres à croisée de la façade sur rue comme celles de l'élévation sud ont été rétrécies en les bouchant partiellement et en établissant un nouveau piédroit, ou parfois deux lorsque les piédroits anciens étaient très altérés. L'encadrement des fenêtres, en grès rose, est mouluré d'une doucine, soulignée de filets pour les fenêtres du premier étage. Les appuis des grandes fenêtres à croisées, de la façade ouest et de l'élévation sud, ont été repris lors de leur réfection, mais les appuis moulurés et saillants des demi-croisées et celui de la lucarne sud sont conservés.

L'embrasure intérieure des fenêtres se poursuit jusqu'au sol des pièces. La reprise postérieure de la majeure partie des fenêtres n'a pas permis de trouver de trace des dispositifs de fermeture (volets intérieurs). Sur toutes les fenêtres, l'embrasure était légèrement ébrasée vers l'intérieur.

Les étages sont desservis par des escaliers simples d'une volée droite en bois formée de marches, initialement sans contre marche, posées sur deux limons de bois incisés pour les recevoir. Chacun des étages était pourvu de deux cages d'escalier en planches fixées sur des poteaux, fermant l'arrivée de la volée droite du niveau inférieur ou enfermant la volée menant à l'étage supérieur.

## **Le premier étage**

Le premier étage est divisé en deux par une cloison à 4 mètres derrière la façade sur rue. Elle prend ainsi place entre la grande fenêtre à croisée et la demi-croisée de l'élévation latérale ; rejetant l'évier et la demi-croisée dans la pièce du fond avec la cheminée. En l'état, il n'est pas possible de dater cette cloison mais la répartition des fenêtres et de l'évier et la

présence de la cheminée au fond de cette seconde pièce laisse penser qu'une telle division a pu être envisagée dès l'origine pour séparer une cuisine de la salle derrière la façade sur rue. L'importante dimension des cheminées ainsi que le soin accordé à leur ornementation incitent cependant à privilégier l'hypothèse d'un volume unitaire.

La hotte droite de la cheminée du premier étage est portée par de profonds piédroits ornés de pilastres cannelés aux bases et chapiteaux moulurés très saillants et sobres. Elle est couronnée par une corniche moulurée, poursuivie par des tablettes au profil plus simple de part et d'autre de la cheminée sur le mur de fond de la pièce. La hotte est sculptée au centre d'un cuir découpé en relief portant les initiales A. S. et la date 1563. Un placard mural prend place à gauche de la cheminée.

L'évier du premier étage est dans une niche couverte en arc segmentaire et suffisamment haute pour recevoir deux étagères. Il était éclairé par une étroite fente de jour.

### **Le deuxième étage**

La cheminée du deuxième étage est différente de celle du premier étage bien qu'elle relève également du style dorique : ses piédroits sobres sont là aussi encadrés de bases et chapiteaux sobrement moulurés, mais ils adoptent ici un profil galbé, sans enroulement, et la face est ornée d'un triglyphe étiré sur toute la hauteur. L'entablement, lisse et bombé, est surmonté d'une corniche fortement proéminente. La hotte est également bombée. Le cuir découpé portant la date de 1563 et les initiales A. S. est ici gravé au milieu de l'entablement.

L'évier est plus petit que celui du premier étage et ne reçoit qu'une étagère. La niche est dépourvue de fente d'éclairage.

Un enduit d'apprêt lissé est bien conservé sur le mur sud de la pièce. Il est orné d'une frise décorative peinte au pochoir partiellement conservée à droite de la fenêtre à demi-croisée, sous le niveau de la poutraison du plafond. Des motifs de fleurons sont encadrés par deux bandes laissées libres et soulignées par deux lignes de même couleur que les fleurons.

### **Le troisième étage, comble à surcroît**

Les poutres du plancher semblent en place dans la construction d'origine. Leurs extrémités qui traversent la maçonnerie sont protégées à l'extérieur par des lauzes de schiste clouées sur chacune.

La charpente est formée de fermes au rythme serré qui portent la volige sans l'entremise de pannes. Les arbalétriers, ou chevrons formant fermes ici, reposent sur deux murailles elles-mêmes portées par des poteaux pris dans la maçonnerie du surcroît du comble. Les fermes sont triangulées par des entrants retroussés ce qui dégage l'espace du niveau de comble et y permet une circulation aisée. Les arbalétriers sont assemblés à mi-bois sous la faîte de la couverture, sans panne faîtière. En partie basse des arbalétriers, un coyau ajouté vers l'extérieur assure le débord de la toiture par rapport au nu du mur. La charpente semble pouvoir être celle d'origine.

La maçonnerie a reçu deux enduits : un enduit grossier avec une granulométrie importante et un enduit d'apprêt lissé partiellement conservé. Cette pièce semble donc avoir eu un usage, vraisemblablement de stockage, pour lequel un espace dégagé et propre était nécessaire. La lucarne qui l'éclaire vers le sud est en place dans la maçonnerie et la charpente, elle appartient donc au parti initial de la maison ; la fenêtre du pignon ouest, en

revanche, paraît appartenir à la campagne de travaux qui a vu le rétrécissement des fenêtres à croisée et la modification des ouvertures du rez-de-chaussée. Elle est surmontée d'un axe métallique destiné à recevoir une poulie et l'intérieur de la fenêtre montre également un dispositif en rapport avec un petit treuil, pour monter et stocker des produits dans le grenier.

## **Conclusion**

La maison, de dimensions moyennes, est exceptionnelle par le très bon état de conservation de son parti d'origine, daté qui plus est par deux dates portées 1563. Elle offre un programme modeste par les dimensions, la mise en œuvre du gros œuvre et le mode de distribution, mais les deux cheminées en pierre de taille de style Renaissance contrastent avec l'ensemble.

L'emploi des ordres est réservé à l'intérieur de la maison, aux pièces majeures que sont les cheminées, les fenêtres sont simplement moulurées. Par ailleurs, l'usage du calcaire pour les deux cheminées les isole aussi du reste de la construction de la maison qui n'emploie pas ce matériau. Les deux cheminées peuvent avoir été commandées à un tailleur de pierre qui ne serait pas intervenu ailleurs dans le chantier de la maison. Cela renforce l'idée que les salles des étages devaient être des espaces unitaires dans lesquels le propriétaire recevait et où la cheminée prenait un caractère d'affirmation de l'importance du propriétaire des lieux.

La distribution de la maison par de simples escaliers en bois, qui ont été ici préférés à un escalier en vis, accentue le caractère singulier des deux cheminées dans une construction par ailleurs modeste.

Des recherches en archives permettraient peut-être d'identifier le propriétaire et de mieux situer le cadre de la commande de cette maison pour pouvoir la situer dans un contexte historique plus large.



Figure 1 : Extrait du plan du Monastère en 1787, collection particulière, la maison porte le numéro 221.



Figure 2 : Extrait du plan cadastral de 1809 ; Archives départementales de l'Aveyron, 22 P 132.



Figure 3 : Extrait du plan cadastral de 2013 (SIG du Grand Rodez ; source Direction général des impôts).

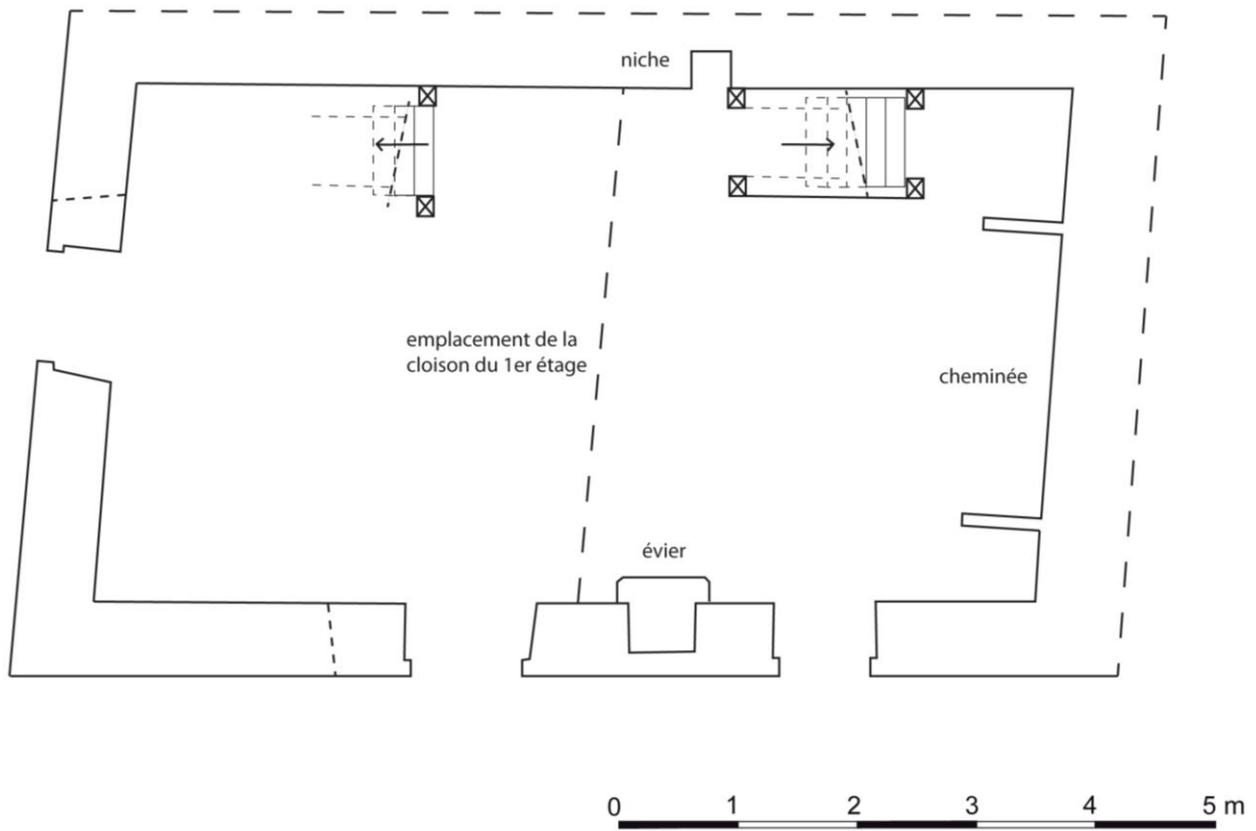


Figure 4 : Plan du deuxième étage, Clotilde Forest, Diane Joy, service du patrimoine du Grand Rodez, 2013.



Figure 5 : Vue générale de la maison depuis le sud-ouest.

Figure 6 : L'élévation sud.

Figure 7 : L'élévation sud, jour du rez-de-chaussée et évier et demi-croisée du premier étage





Figure 8 : Premier étage, mur est, la cheminée.

Figure 9 : Premier étage mur sud, l'évier.

Figure 10 : Premier étage, détail de la cheminée.

Figure 11 : Détail de la cheminée, cuir découpé avec date 1563 et initiales A. S.



Figure 12 : Deuxième étage, vue générale vers l'est.



Figure 13 : Deuxième étage, la cheminée.



Figure 14 : Deuxième étage, détail de la cheminée, cuir découpé avec date 1563 et initiales A. S.



Figure 14 : Deuxième étage, le plancher, détail de l'assemblage.



Figure 15 : Deuxième étage, l'enduit peint avec frise au pochoir.



Figure 16 : Détail de l'escalier entre le deuxième étage et l'étage de comble.



Figure 17 : Vue générale de l'étage de comble.



Figure 18 : La charpente.